CRITM PROGRAMMES - ENTREPRISE

	Programmes	Volet (si applicable)	Porteur principal du projet	Durée maximale des projets	Éligibilité des entreprises canadiennes, étrangères ou d'associations industrielles	Nombre minimal d'entreprises partenaires	Nombre minimal d'organismes de recherche (universités, CCTT ou centres de recherche)	Taux de subvention maximal du CRITM (% des dépenses admissibles)	Contribution industrielle minimale aux dépenses du projet	Cumul maximum des fonds publics par projet	Financement maximum du CRITM par projet	Prochaines dates limites
ı	Programme CRITM											
	AMORCE Nouvelle collaboration		Entreprise	12 mois	Comme 3 ^e entreprise	1 PME ou start- up	1	70 % (espèces)	20 % (espèces)	80 %	10 000 \$	En continu
Programmes MEIE												
	INNOV-R Réduction des GES	PME	1 PME	24 mois	Comme 2 ^e ou 3 ^e entreprise	2 (dont 1 PME)	0	50 % (espèces)	50 % (espèces)	50 %	450 000 \$	À venir
	PARTEI Intelligence		Entreprise	24 mois	Comme 3 ^e entreprise	2 et +	2 et +	35 % (espèces)	25 % (dont 10 % max en nature)	75 % (espèces et nature)	1 500 000 \$	À venir
	SECTEURS ST	RATÉGIQUES	Entreprise	24 mois	Comme 3 ^e entreprise	2 et +	0	35 % (espèces)	0,25	75 % (espèces et nature)	1 000 000 \$	1 ^{er} avril 2026
	SI ² TEC Économie circulaire	Études	Entreprise	24 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	0	50 % (espèces)	30 % (espèces)	70 %	75 000 \$	À venir
ı	Programmes MRNF											
	MCS Minéraux critiques et stratégiques	Entreprise	Entreprise	24 mois	Comme 2e entreprise	1	0	70 % (espèces)	20 % (espèces)	80 % (espèces)	500 000 \$	À venir
	RÉSEAU MCS		Entreprise ou instutition de recherche	36 mois	Comme 3 ^e entreprise ou centre de recherche	2 et +	2 et +	70 % (espèces)	20 % (espèces)	80 %	1 000 000 \$	À venir

[•] Les programmes ayant comme porteur un organisme de recherche sont à la page suivante



Québec ##

©CRITM PROGRAMMES - ORGANISME DE RECHERCHE

Jean-François St-Cyr, Directeur de programmes

(1418) 446-7187 **In interpretation of the control o**

Programmes	Volet (si applicable)	Porteur principal du projet	Durée maximale des projets	Éligibilité des entreprises canadiennes, étrangères ou d'associations industrielles	Nombre minimal d'entreprises partenaires	Nombre minimal d'organismes de recherche (universités, CCTT ou centres de recherche)	Taux de subvention maximal du CRITM (% des dépenses admissibles)	Contribution industrielle minimale aux dépenses du projet	Cumul maximum des fonds publics par projet	Financement maximum du CRITM par projet	Prochaines dates limites
Programmes MEIE											
INNOV-R Réduction des	Voie régulière	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1	40 % (espèces et nature)	20 % (dont 50 % max en nature)	80 %	1 500 000 \$ (500 000 \$ par an)	À venir
GES	Voie express	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1	50 % (espèces et nature)	50 % (dont 50 % max en nature)	50 % (sans co- financement)	499 999 \$	À venir
PSO	РМЕ	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1 PME	1	40 % (espèces)	20 % (espèces)	80 % (espèces)	1 500 00 \$ (500 000 \$ par an)	20 févr. 2026
Soutien aux organismes R&D	Grande entreprise	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1	20 % (espèces et nature)	40 % (dont 50 % max en nature)	60 % (espèces et nature)	1 500 000 \$	20 févr. 2026
Programmes MRNF											
MCS Minéraux critiques et stratégiques	CCTT et OBNL	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1 CCTT ou OBNL	70 % (espèces)	20 % (espèces)	80 % (espèces)	500 000 \$	À venir
RÉSEAU MCS		Entreprise ou instutition de recherche	36 mois	Comme 3 ^e entreprise ou centre de recherche	2 et +	2 et +	70 % (espèces)	20 % (espèces)	80 %	1 000 000 \$	À venir

